

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

N° : R-4209-2022

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3

(ci-après « Énergir »)

**DEMANDE D'EXAMEN DU RAPPORT ANNUEL POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ
LE 30 SEPTEMBRE 2022**

(Articles 31(5), 75 et 159 de la Loi sur la Régie de l'énergie, L.R.Q., c. R-6.01 (la « Loi »))

ÉNERGIR EXPOSE RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT :

1. Elle est une entreprise œuvrant dans le domaine de la distribution du gaz naturel au Québec et, à ce titre, elle est assujettie à la juridiction de la Régie de l'énergie (la « Régie »), conformément aux dispositions de la Loi;
2. Elle doit fournir à la Régie son rapport annuel pour l'exercice financier terminé le 30 septembre 2022 (ci-après le « **Rapport annuel 2022** »), conformément notamment à l'article 75 de la Loi et aux ordonnances applicables à cet égard;
3. Énergir dépose le suivi requis à la décision D-2019-176 (paragr. 50) et demande à la Régie de prendre acte du dépôt de la liste des projets signés inférieurs au seuil, le tout tel qu'il appert de la pièce Énergir-14, Document 1;
4. Énergir comprend que la Régie identifiera à même ladite liste les projets pour lesquels elle demandera à Énergir de fournir l'information détaillée à être déposée en même temps que la preuve usuelle du rapport annuel;
5. À cet effet, la preuve relative au Rapport annuel 2022, incluant les résultats financiers des activités réglementées d'Énergir pour l'année 2021-2022, fera l'objet d'un dépôt subséquent en décembre 2022 et la présente demande sera alors amendée en conséquence;
6. La présente demande est bien fondée en faits et en droit.

PAR CES MOTIFS, PLAISE À LA RÉGIE :

ACCUEILLIR la présente demande;

PRENDRE ACTE du dépôt de la liste des projets signés inférieurs au seuil, tel que requis par la décision D-2019-176 (paragr. 50).

Montréal, le 28 octobre 2022

(s) Julie Sauriol

M^e Julie Sauriol
M^e Vincent Locas
Procureurs d'Énergir, s.e.c.
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3
Téléphone : (514) 598-3324
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : dossiers.reglementaires@energir.com